

Politique Sécurité, Santé et Environnement

La sécurité, la protection de la santé et la préservation de l'environnement sont des vecteurs importants de l'image de LOUIS DREYFUS TRAVOCEAN et de la réussite de nos projets.

Les dispositions prises en matière de sécurité, de protection de la santé et de préservation de l'environnement sont le fruit de l'expérience capitalisée à l'occasion de nombreux projets réalisés dans un contexte international et en relation direct avec un environnement marin particulièrement sensible.

La sécurité et la préservation de l'environnement demeurent la responsabilité de chacun : l'ensemble du personnel, y compris extérieur non salarié de LOUIS DREYFUS TRAVOCEAN, est tenu de se conformer strictement aux diverses dispositions sécurité / environnement prévues, de les faire appliquer à ses équipes le cas échéant, et d'adopter en permanence une attitude responsable vis-à-vis des autres personnels et vis-à-vis du milieu naturel dans lequel il opère.

En matière de Sécurité, de protection de la santé et de préservation de l'Environnement, il est de mon devoir de mobiliser tous les moyens nécessaires pour éliminer les dangers, réduire les risques, saisir les opportunités, et satisfaire les exigences réglementaires qui nous sont applicables.

C'est pourquoi, j'insiste particulièrement sur les engagements suivants :

- garantir un environnement de travail sain et sûr pour la sécurité des personnes, et la préservation des équipements, ce qui suppose une évaluation préalable systématique des risques sur nos sites et à chaque chantier ;
- adopter une approche de prévention des risques et des pollutions, notamment en développant des équipements fiables et durables ;
- sensibiliser et former le personnel aux diverses dispositions de sécurité et de protection de la santé ainsi qu'aux dispositions environnementales ;
- anticiper les effets du changement climatique sur nos activités, adapter nos pratiques et contribuer à l'effort global de réduction des émissions
- définir et revoir à intervalles réguliers des objectifs et actions permettant l'amélioration continue des performances en matière Sécurité, Santé et Environnement;
- consulter et faire participer le personnel, notamment les représentants du personnel, à la définition et à la mise en œuvre des dispositions Sécurité, Santé et Environnement.

Je m'engage personnellement à appuyer de mon autorité toutes les actions entreprises qui permettront de nous conformer à cette politique.



Olivier LE NAGARD
Directeur Général
Juin 2025

